
Programme de Formation

Référent handicap dans le parcours du patient en établissement de santé : missions et mise en œuvre

Cette formation a pour finalité de permettre aux établissements de santé de déployer une fonction de référent handicap dans le parcours du patient efficace et structurée, afin d'améliorer l'accès aux soins, la coordination des parcours et la qualité des prises en charge des personnes en situation de handicap.

Elle vise à outiller les participants pour exercer leur mission, mobiliser les acteurs concernés et mettre en œuvre des pratiques inclusives conformes au cadre réglementaire en vigueur.

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels de santé, personnels médico-administratifs exerçant en établissement de santé
Référents handicap en établissement de santé, en poste ou en devenir



Objectifs pédagogiques

- Identifier le cadre réglementaire, les missions et le périmètre d'intervention du référent handicap en établissement de santé
- Repérer les besoins spécifiques des patients en situation de handicap tout au long de leur parcours de soins
- Coordonner les acteurs et les moyens nécessaires à une prise en charge adaptée
- Accompagner les professionnels dans l'accueil et les soins des patients en situation de handicap
- Contribuer à l'amélioration continue de l'accès aux soins et de la qualité des prises en charge



Description

Cadre législatif et réglementaire

- Contexte et enjeux de la fonction de référent handicap en établissement de santé
- Missions définies par la loi, le décret et la circulaire du 17 mars 2022 : place, rôle, positionnement et responsabilités
- Articulation avec les équipes, les services et les dispositifs existants (Handiconsult, Handibloc)

Rôle et missions du référent handicap en établissement de santé

- Identifier les besoins spécifiques liés aux différentes situations de handicap
- Faciliter le parcours de soins : anticipation, coordination et continuité
- Accompagner les équipes dans l'accueil et les soins
 - Appui aux équipes soignantes et administratives
 - Faciliter la communication avec les équipes
 - Participation à la diffusion des bonnes pratiques professionnelles
 - Interface avec les patients, les aidants et les partenaires internes/externes

Organisation du parcours du patient en situation de handicap

- Anticiper l'accueil, la consultation ou l'hospitalisation

- Prendre en compte la communication, le matériel et les adaptations nécessaires
- Organiser la sortie et prévenir les ruptures de parcours
- Traçabilité et transmissions des informations utiles

Gouvernance et pilotage du dispositif

- Modalités de nomination et d'organisation du référent handicap
- Information des usagers et des équipes sur l'existence de la fonction et des missions de référent handicap
- Travail en lien avec la commission des usagers (CDU) et toutes les formes d'engagement des usagers : permanences associatives, patient expert, ...
- Élaboration d'un plan d'actions et d'indicateurs de suivi, en lien avec le projet de l'établissement et des groupes de travail internes



Prérequis

Aucun



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques (présentations, vidéos), des analyses de cas, des ateliers pratiques et des échanges entre les participants.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel, est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation et de suivi

- **Avant la formation** : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.
- **Pendant la formation** : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.
- **A l'issue de la formation** : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.